

Un mois à Grans

www.grans.fr

septembre 2013 —

250

LE BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



c'est la...
rentrée !!!



ville de
Grans

ouest
Provence

Mairie-dossier
Restauration
municipale

10

Association
Nos sportifs
à l'honneur

16

Culture
Et si Grans
m'était conté...
en 2013

19

FÊTE DE LA BIÈRE

samedi 19 octobre

Salle Gérard Philippe
20h00

Menu : 18 €

Choucroute garnie

Dessert • Café

Bière à volonté



Vente
des tickets repas
au bureau
du Comité des Fêtes
à partir
du lundi
30 septembre
le matin

Animation



ville de
Grans

Hôtel de ville
Boulevard Victor Jauffret
13450 Grans

Tél. : 04 90 55 99 70 (ou 71)
Fax : 04 90 55 86 27
www.grans.fr

ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES
Renseignements & inscriptions

04 90 55 83 65



ÉDITORIAL

Chères amies Gransoises, chers amis Gransois,



Les vacances sont terminées et j'espère que vous avez tous pu vous reposer, en voyage ou à la maison.

Nous avons une pensée pour tous ceux touchés par les catastrophes naturelles, agriculteurs, propriétaires de maisons dévastées par les inondations, la grêle ou le vent. Force est de constater que ces intempéries sont de plus en plus nombreuses et dévastatrices.

Réchauffement ou pas de la planète, depuis 50 ans, nous connaissons des phénomènes maintenant réguliers sur toute la France.

**Revenons sur Grans !
L'été a été mouvementé.
Beaucoup de travaux sont entrepris,
donc beaucoup de problèmes
de chantiers apparaissent...**

Des entreprises se désistent, des fournisseurs sont en rupture de stock et j'en passe. Résultats : de nombreux dépassements de date d'ouverture...

Faisons le point :

- La Halle des sports : la date du 20 septembre sera respectée.
- La Salle des fêtes : 15 jours de retard, mise en œuvre première semaine d'octobre.
- La passerelle : en avance, fin du chantier début septembre.
- Terrain de foot : 1 mois de retard, prévision le 9 novembre.
- Vestiaires du stade : mai 2014.
- Logement du gardien : juin 2014.
- Maison des associations : début des travaux au mois de novembre et livraison mai 2014.

Je ne vous cache pas que certaines réunions de chantier ou de coordination avec le SAN Ouest-Provence ont été houleuses.

Mais positivons ! Même avec 1 à 5 mois de retard, c'est une vraie modernisation des bâtiments existants et un grand bond en avant. De nombreux équipements supplémentaires vont améliorer la vie de notre village. Au total, le coût de tous ces travaux se monte globalement à :

- Halle des sports : 800 000 euros
- Salle des fêtes : 450 000 euros
- Passerelle : 100 000 euros
- Stade : 1 800 000 euros
- Maison des associations : 1 900 000 euros

Soit 5,05 M d'euros, sans qu'un euro ne soit emprunté et sans que les Gransois n'aient à faire un effort budgétaire.

Je remercie d'avance toutes les associations. Elles vont devoir patienter quelques semaines de plus. Je n'oublie pas tous les Gransois perturbés par les aléas des chantiers.

Yves VIDAL

Maire de Grans
Vice-Président de Ouest-Provence

SOMMAIRE

- 02** FÊTE DE LA BIÈRE
 - 04** COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUIN 2013
 - 05** COMPTE RENDU
DES CONSEILS MUNICIPAUX
DU 18 JUILLET 2013
 - 07** MAIRIE
 - ♦ L'heure de la retraite a sonné...
 - ♦ Les infos de rentrée
du service municipal
Enfance & Jeunesse
 - ♦ Suppression des autorisations de
sortie de territoire pour les mineurs
 - 08** MAIRIE
 - ♦ L'État civil
 - ♦ Recensement militaire
 - ♦ Spécial emploi
 - ♦ Les news des S.T.
 - ♦ Continuité du service public
 - 09** MAIRIE
 - ♦ L'O.P.A.H. intercommunale
 - ♦ L'élimination des déchets
 - ♦ 100 printemps
pour l'ancien maréchal ferrant
 - 10** MAIRIE - DOSSIER
 - ♦ Restauration municipale
 - 12** ACTUALITÉ
 - ♦ Ça s'est passé à Grans
 - 15** LES JOURNÉES
INTERCOMMUNALES
DU PATRIMOINE
 - 16** ASSOCIATION
 - ♦ Nos sportifs à l'honneur
 - 17** ASSOCIATION
 - ♦ La F.C.P.E.
 - ♦ Le Tennis Club
 - ♦ Grans XIII "Les Piranhas"
 - ♦ L'A.I.P.E.G.
 - 18** EXPRESSION
LIBRE
 - 19** CULTURE
 - ♦ "Les loupiotes de la ville
 - ♦ Ciné-goûter
 - ♦ Médiathèque intercommunale
 - ♦ Et si Grans m'était conté... en 2013
 - 20** ASSOCIATION
 - ♦ Anciens combattants
 - ♦ La Société de Chasse
- AGENDA**

Bulletin mensuel d'Informations municipales
N° 250 - septembre 2013
Dépôt légal : 27 décembre 2006
Directeur de la publication : Yves Vidal
Rédacteur en chef : Alain Lequeux
Directeur de la rédaction : Frédéric Arnould
Conception, réalisation :
Alain Lequeux - Service Communication
Photos : Alain Lequeux - Christelle Daret - D.R.
Tél. : 04 90 44 16 23 - Fax. : 04 90 55 86 27
E-mail : servicecom.grans@gmail.com
Imprimerie : Riccobono Offset Presse - Tél. : 04 94 19 54 57



conseil municipal

Présents :

Majorité

Grans à vivre... ensemble :

ARNOULD Frédéric, BARTOLI Gérard, COURT Pascale, GRUNINGER Fabienne, HUGUES Christine, LEBOEUF Brigitte, LLOBET Jenny, LOUBET Evelyne, NARDY Francis, PANDOLFI François, RAYNAUD-BREMOND Gisèle, RUIZ Manuel, TEYSSIE Patrick, VIDAL Yves.

Procurations :

Majorité

Grans à vivre... ensemble :

BELTRANDO Lysiane à LOUBET Evelyne, BOY Thierry à ARNOULD Frédéric, GAILLARD Sibille à LEBOEUF Brigitte, MOLLARD Dominique à NARDY Francis, PANDOLFI François, RAYNAUD-BREMOND Gisèle, ROYER Marc, PAGÈS Claude à LLOBET Jenny, PERONNET Michel à VIDAL Yves, ROYER Marc à RAYNAUD-BREMOND Gisèle.

à retrouver sur
www.grans.fr

Opposition

Démocratie gransoise :

CAMELER Éric,
CHARBONNIER Marie-Madeleine.

Non inscrit :

REBOUL Patrick.

Opposition

Démocratie gransoise :

ALONSO Francis
à CHARBONNIER Marie-Madeleine.

01 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE ET DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Approbation à la majorité,

Grans à vivre... ensemble : 21 voix pour

Démocratie gransoise : 3 voix pour

Non inscrit : 1 abstention

du compte rendu de la séance du 3 juin 2013 et désignation de Madame Brigitte LEBOEUF en tant que secrétaire de séance, assistée de Madame Fanny BELLIOU, Directrice des Finances et de la Commande Publique.

02 RÉPARTITION DES SIÈGES ENTRE LES COMMUNES AU SEIN DU COMITÉ SYNDICAL DE OUEST-PROVENCE (2013/78)

Le Conseil Municipal, à la majorité,

Grans à vivre... ensemble : 21 voix pour

Démocratie gransoise : 3 voix contre

Non inscrit : 1 abstention

l'exposé de Monsieur Le Maire entendu,

➔ approuve la répartition des sièges entre les communes au sein du Comité Syndical de Ouest-Provence comme suit :

Cornillon-Confoux	2
Fos-sur-mer	8
Grans	2
Istres	19
Miramans	11
Port-Saint-Louis-du-Rhône	5
TOTAL	47

☉ autorise Monsieur Le Maire ou son représentant dûment habilité à signer la présente délibération ainsi que tous documents s'y rapportant.

03 APPROBATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 123/13 DU SAN OUEST-PROVENCE "MISE À JOUR DE L'INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS OU EN VOIE DE RÉALISATION ET DES SERVICES PUBLICS ATTACHÉS" (2013/79)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

➔ approuve la délibération n° 123/13 du SAN Ouest-Provence,

☉ autorise Monsieur Le Maire à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

04 DÉLÉGATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN (D.P.U.) AU BÉNÉFICE DE OUEST-PROVENCE (2013/80)

Le Conseil Municipal, à la majorité,

Grans à vivre... ensemble : 21 voix pour

Démocratie gransoise : 3 voix contre

Non inscrit : 1 voix contre

☉ autorise Monsieur Le Maire ou son représentant dûment habilité à signer la présente délibération ainsi que tous documents s'y rapportant.

05 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE (TRANCHES CONDITIONNELLES HALLE DES SPORTS) (2013/81)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

➔ sollicite du Ministère de l'Intérieur l'octroi d'une subvention exceptionnelle,

➔ autorise le Maire à engager financièrement la Commune pour cette opération,

☉ autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

06 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT À TEMPS COMPLET D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2^{ME} CLASSE (2013/82)

Le Conseil Municipal, à la majorité,

Grans à vivre... ensemble : 21 voix pour

Démocratie gransoise : 3 abstentions

Non inscrit : 1 voix contre

l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, Vu les dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

➔ décide de créer un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif territorial 2^{ème} classe à compter du 1^{er} août 2013,

☉ autorise Monsieur Le Maire à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

07 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : TRANSFORMATION D'UN EMPLOI À TEMPS COMPLET D'INFIRMIER DE CLASSE SUPÉRIEURE EN INFIRMIER EN SOINS GÉNÉRAUX DE CLASSE SUPÉRIEURE.

TRANSFORMATION D'UN EMPLOI À TEMPS NON COMPLET D'INFIRMIER DE CLASSE NORMALE EN INFIRMIER EN SOINS GÉNÉRAUX DE CLASSE NORMALE (2013/83)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, Vu les dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

➔ vu le décret n°2012-1419 du 18 décembre 2012 modifiant le décret n°92-861 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emploi des infirmiers territoriaux,

➔ vu le décret n°2012-1420 du 18 décembre 2012 portant statut particulier du cadre d'emploi des infirmiers territoriaux en soins généraux,

➔ décide de transformer un emploi à temps complet d'infirmer de classe supérieure en infirmer en soins généraux de classe supérieure et de transformer un emploi à temps non complet d'infirmer de classe normale en infirmer en soins généraux de classe normale, à compter du 1^{er} janvier 2013.

☉ autorise Monsieur Le Maire à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

INFORMATION SUR LES DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il a reçu délégation en début de mandat pour une partie des matières énumérées à l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il doit rendre compte des décisions municipales qui ont été prises depuis la dernière séance publique (*liste jointe*).

• **Décision N° 2013/38** **Date** : 28/05/2013

Objet : Marché à procédure adaptée Prestation conclue avec la société "COLAS Midi Méditerranée" pour la réalisation d'un mini-giratoire au carrefour de la RD16 et du chemin des Crozes

• **Décision N° 2013/39** **Date** : 04/06/2013

Objet : Approbation de l'offre de la Société "AMCI" pour le contrôle périodique obligatoire

• **Décision N° 2013/40** **Date** : 04/06/2013

Objet : Approbation de l'offre de la société "VESTNER" pour la mission d'entretien de l'ascenseur situé dans l'Espace Robert Hossein - Partie École Primaire Georges Brassens



conseil municipal n°1

du 18
JUILLET
2013

Présents :

Majorité

Grans à vivre... ensemble :

ARNOULD Frédéric, COURT Pascale, GRUNINGER Fabienne, LEOEUF Brigitte, LLOBET Jenny, NARDY Francis, PANDOLFI François, PERONNET Michel, RAYNAUD-BREMOND Gisèle, ROYER Marc, RUIZ Manuel, VIDAL Yves.

à retrouver sur
www.grans.fr

Opposition

Démocratie gransoise :

ALONSO Francis,
CHARBONNIER Marie-Madeleine.

Non inscrit :

REBOUL Patrick.

Procurations :

Majorité

Grans à vivre... ensemble :

BARTOLI Gérard à GRUNINGER Fabienne, BOY Thierry à ARNOULD Frédéric,
GAILLARD Sibille à LEOEUF Brigitte, MOLLARD Dominique à RUIZ Manuel.

Opposition

Démocratie gransoise :

01 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 24 JUIN 2013 ET DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Approbation à l'unanimité de la précédente séance et désignation de Marc ROYER en tant que secrétaire de séance.

02 MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES GÉRARD PHILIPPE (2013/84)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

➔ autorise Monsieur Le Maire à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire,

➔ autorise Monsieur Le Maire à signer les six marchés détaillés ci-après et tous les documents s'y rapportant selon les données ci-dessous :

• lot 01 : Maçonnerie et second œuvre attributaire : TECHNIBAT

Village d'entreprise St Henri - Local n° 5

Rue Anne Gacon - 13016 MARSEILLE

Montant HT : 163 199,40 €

• lot 02 : Électricité attributaire : BAT ÉLEC

645 rue Mayor de Montricher - Pôle d'activités

Les Milles - 13854 AIX EN PROVENCE cedex 3

Montant HT : 54 738,37 €

• lot 03 : Plomberie Climatisation

Ventilation Chauffage

attributaire : G.T.C. ALPH SUD EST

ZI des Sardenas - 805 allées des Sullies

13680 LANÇON de PROVENCE

Montant HT : 76 320,00 €

• lot 04 : Étanchéité et Couverture

attributaire : DUCA

ZAC des Roquassiers - 434 rue des Tailleurs de

Pierre - 13300 SALON DE PROVENCE

Montant HT : 52 694,99 €

• lot 05 : Menuiserie extérieure et serrurerie

attributaire : BV TECH POSE

Chemin des Ratonneaux

13680 LANÇON de PROVENCE

Montant HT : 54 896,00 €

• lot 06 : Isolation thermique par l'extérieur

attributaire : PLANÈTE ÉNERGIE

ZAC Nicopolis - Rue des Lauriers

83170 BRIGNOLES

Montant HT : 32 544,00 €

➔ dit que ces travaux s'élèvent au total à 434 392,76 € HT,

➔ dit que ces travaux sont subventionnables selon les demandes de subvention effectuées

auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône et de la région PACA (délibération n°2013/10 du 28/01/2013),

● dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal 2013, article 2313.

03 MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS D'HYGIÈNE ET D'ENTRETIEN (2013/85)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

➔ autorise Monsieur Le Maire à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire,

➔ autorise Monsieur Le Maire à signer le marché attribué à la société CRISTAL Distribution, 241 Avenue Gabriel Voisin, ZAC du P.A. de la Crau à Salon de Provence (13300) ainsi que tous les documents s'y rapportant,

➔ dit que le montant total des prestations pour la durée initiale de ce marché à bons de commandes, basé sur un bordereau de prix unitaires, est fixé à 15 000,00 € H.T. minimum et 50 000,00 € H.T. maximum,

➔ dit que le titulaire du marché accorde au pouvoir adjudicateur une remise sur les prix publics de son catalogue de 30 % concernant les produits ou matériels qui ne seraient pas répertoriés dans le bordereau de prix unitaires précité,

➔ dit que la durée initiale du marché est d'un an, reconductible deux fois par périodes successives d'un an, la durée totale du marché n'excédant pas 3 ans,

● dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal 2013, article 60631.

04 APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE GRANS ET LE SMED13 RELATIVE AUX DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES SUR LES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC (2013/86)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

➔ adopte le contenu de la convention,

➔ dire que la dépense sera prévue à l'article 2031 du Budget Primitif 2013,

➔ engage la Commune de Grans pour des frais d'étude à hauteur de la participation communale restant due,

● autorise Monsieur Le Maire à signer la présente délibération, ladite convention ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

05 AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX À PROCÉDURE ADAPTÉE POUR LA RÉALISATION D'UN EXUTOIRE D'EAUX PLUVIALES (2013/87)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

➔ autorise Monsieur Le Maire à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire,

● autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant N°1 avec la société SGTL sis BP 140 à Pertuis (84124).

06 MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE À L'INVESTISSEMENT LOCATIF EN ZONE B2 : DEMANDE D'AGRÈMENT (2013 /88).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

➔ émet un avis favorable,

● autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

07 NOUVELLE STATION D'ÉPURATION : AUTORISATION DE DÉPÔT DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE À ACCORDER AU SAN OUEST-PROVENCE (2013/89)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

➔ autorise le SAN OUEST-PROVENCE à déposer une demande de Permis de Construire sur les parcelles AX n°127, 128, 129,

➔ précise que ce foncier sera destiné à recevoir la future station d'épuration,

● autorise Monsieur Le Maire ou son représentant dûment habilité à signer la présente délibération et tous documents s'y rapportant.

08 TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ À TITRE GRATUIT, AU PROFIT DE OUEST-PROVENCE, D'UNE PARTIE DES PARCELLES CADASTRÉES SECTION AY N° 232P ET N° 233P, PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE DE GRANS SISES LIEUDIT CANEBIÈRES (2013/90)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu, (suite page 6)

➔ approuve le transfert en pleine propriété, à titre gratuit, au profit de Ouest-Provence, d'une partie des parcelles cadastrées section AY n° 232p et n° 233p, pour une contenance globale de 1 925 m² sises lieu-dit Canebières à Grans,

➔ précise que ce transfert interviendra par acte authentique en la forme administrative,
➔ autorise Monsieur Le Maire pour comparaître et signer l'acte authentique en la forme administrative et tout document à intervenir,
⊙ autorise Monsieur Le Maire à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

09 MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA CRÈCHE MUNICIPALE MULTI-ACCUEIL LES FEUILLANTINES (2013/91)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

➔ approuve le contenu du Règlement de Fonctionnement du multi accueil Les Feuillantines,

⊙ autorise Monsieur Le Maire à le signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

10 INSTITUTION D'UNE NOUVELLE TARIFICATION EN DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE POUR LES FAMILLES NON RÉSIDENTES - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N° 2013/58 DU 29 AVRIL 2013 (2013/92)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

➔ fixe les tarifs ci-après :

Tarifs de la semaine à l'ALSH et Local jeunes	Quotient Familial	Gransois	Extérieurs
de 0 à 375		25,69 €	93,17 €
de 375,01 à 750		33,73 €	101,21 €
de 750,01 à 1125		44,96 €	112,44 €
de 1125,01 à 1500		59,96 €	127,44 €
de 1500,01 et +		71,74 €	139,22 €

➔ Tarifs mercredi et journée dans la semaine à l'ALSH et Local jeunes

Quotient Familial	Gransois	Extérieurs
de 0 à 375	5,13 €	18,62 €
de 375,01 à 750	6,73 €	20,19 €
de 750,01 à 1125	8,98 €	22,39 €
de 1125,01 à 1500	11,98 €	25,32 €
de 1500,01 et +	14,32 €	27,61 €

➔ Tarifs 1/2 journée sans repas au Local jeunes ou tarifs 1/2 journée sans repas avec accompagnement par un agent d'intégration

Quotient Familial	Gransois	Extérieurs
de 0 à 375	2,10 €	8,41 €
de 375,01 à 750	3,15 €	9,44 €
de 750,01 à 1125	4,20 €	10,47 €
de 1125,01 à 1500	5,26 €	11,50 €
de 1500,01 et +	6,30 €	12,53 €

11 EFFECTIF COMMUNAL : TRANSFORMATIONS DE POSTES SUITE À COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (2013/93)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu,

➔ transforme les emplois suivants :

• **Grade d'origine** : Ingénieur
Nouveau grade : Ingénieur Principal
À compter du : 01/09/2013

• **Grade d'origine** : Animateur
Nouveau grade : Animateur Principal 2^e classe
À compter du : 01/09/2013

• **Grade d'origine** : Agent de Maîtrise
Nouveau grade : Agent de Maîtrise Principal
À compter du : 01/09/2013

• **Grade d'origine** : Agent de Maîtrise
Nouveau grade : Agent de Maîtrise Principal
À compter du : 01/09/2013

• **Grade d'origine** : Auxiliaire de Puériculture 1^e classe
Nouveau grade : Auxiliaire de Puériculture Principal 2^e classe
À compter du : 01/09/2013

• **Grade d'origine** : ATSEM 1^e classe
Nouveau grade : ATSEM Principal 2^e classe
À compter du : 01/09/2013

• **Grade d'origine** : Adjoint Administratif Principal 2^e classe
Nouveau grade : Adjoint Administratif 1^e classe
À compter du : 15/10/2013

• **Grade d'origine** : Adjoint Technique 1^e classe
Nouveau grade : Adjoint Technique Principal 2^e classe
À compter du : 01/09/2013

• **Grade d'origine** : Adjoint Technique 1^e classe
Nouveau grade : Adjoint Technique Principal 2^e classe
À compter du : 01/09/2013

• **Grade d'origine** : Chef de Service de Police Municipale Principal 2^e classe
Nouveau grade : Chef de Service de Police Municipale Principal 1^e classe
À compter du : 01/09/2013

• **Grade d'origine** : ATSEM Principal 2^e classe
Nouveau grade : ATSEM Principal 1^e classe
À compter du : 01/09/2013

⊙ autorise Monsieur Le Maire à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

12 RENOUELEMENT DU BAIL POUR L'ANTENNE RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE ORANGE (2013/94)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

➔ approuve le contenu du bail avec la SA Orange dont le siège est sis au 78 rue Olivier de Serres à Paris 15^{ème}.

⊙ autorise Monsieur Le Maire ou son représentant dûment habilité à signer la présente délibération et tous documents s'y rapportant.

INFORMATION SUR LES DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il a reçu délégation en début de mandat pour une partie des matières énumérées à l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il doit rendre compte des décisions municipales qui ont été prises depuis la dernière séance publique (*liste jointe*).

• **Décision N° 2013/41** **Date** : 18/06/2013
Objet : Convention Ville de GRANS / Association pour la diffusion du 7^{ème} art (ADSA) Opération cinéma plein air 2013

• **Décision N° 2013/42** **Date** : 18/06/2013
Objet : Convention Ville de GRANS / Association GRANS TAURIN pour l'Opération cinéma "Si Grans m'était conté... en 2013"

• **Décision N° 2013/43** **Date** : 18/06/2013
Objet : Convention Ville de GRANS / Association Collectif Prouvenço pour la mise à disposition du site de la Fontaine Mary-Rose

• **Décision N° 2013/44** **Date** : 18/06/2013
Objet : Approbation de la convention Ville de Grans / Société ALGA pour la formation d'un nouveau logiciel

• **Décision N° 2013/45** **Date** : 18/06/2013
Objet : Convention Ville de GRANS / Régie Culturelle Ouest Provence "Scènes & cinés" Opération cinéma plein air 2013

• **Décision N° 2013/46** **Date** : 18/06/2013
Objet : Marché à procédure adaptée - Prestation conclue avec la société "SEE PIRAS" pour la création d'une passerelle piétonne lot n°1 création de fondations en béton armé pour supporter une passerelle piétonne

• **Décision N° 2013/47** **Date** : 18/06/2013
Objet : Marché à procédure adaptée Prestation conclue avec la société "SARL TCM" pour la création d'une passerelle piétonne lot n°2 construction et pose d'une passerelle piétonne de structure métallique

• **Décision N° 2013/48** **Date** : 18/06/2013
Objet : Approbation de la convention Ville de GRANS / Association pour la Diffusion du 7^{ème} Art (ADSA) / Association GRANS TAURIN - Programme "Si Grans m'était conté... en 2013"

• **Décision N° 2013/49** **Date** : 18/06/2013
Objet : Approbation de l'offre de la société "Qualiconsult" pour la mission de contrôle technique lors de l'installation de la passerelle piétonne Avenue Victor Jauffret

• **Décision N° 2013/50** **Date** : 21/06/2013
Objet : 21/06/2013 Approbation de la convention Ville de Grans / ADIL 13 pour la formation d'un agent sur le conventionnement du parc locatif privé

• **Décision N° 2013/51** **Date** : 03/07/2013
Objet : Avenant n°1 au marché à procédure adaptée de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la Halle des Sports Paul Sias avec le groupement Justin ESPADA, EPC Sarl, NEW-TEC et Sarl ANT

• **Décision N° 2013/52** **Date** : 03/07/2013
Objet : Approbation de l'offre de la société SMABTP pour une assurance dommage ouvrage pour les travaux de réhabilitation de la Halle des Sports Paul Sias

• **Décision N° 2013/53** **Date** : 08/07/2013
Objet : Approbation de la convention ville de Grans / Bureau des Accompagnateurs de Montagne du Champsaur

• **Décision N° 2013/54** **Date** : 08/07/2013
Objet : Approbation de l'offre du groupe-ment ISIS / Amélie pour une prestation d'insertion professionnelle via l'entretien des espaces verts du site de la Fontaine Mary-Rose à Grans

Ces comptes rendus des Conseils municipaux vous sont présentés sous une forme relativement concise. Les comptes rendus détaillés des Conseils Municipaux font l'objet d'un affichage sur les panneaux d'informations municipales et peuvent également être consultés au service administratif de la Mairie. Ce dernier se tient à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'ensemble de ces documents.

Présents & procurations:

Idem au Conseil Municipal n°1.

01 APPROBATION DE L'URGENCE (2013/95)

Monsieur le rapporteur informe l'Assemblée que la convocation en vue d'examiner l'ordre du jour de la présente séance de conseil municipal a été réalisée dans un délai inférieur à 5 jours francs. Conformément aux dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient donc d'approuver l'urgence liée à l'ordre du jour de la présente séance.

02 APPROBATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SERVICE MUNICIPAL ENFANCE JEUNESSE (2013/96)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,
 ➔ approuve le Règlement Intérieur du Service Municipal Enfance Jeunesse,
 ● autorise Monsieur Le Maire à signer la délibération, ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

L'heure de la retraite
a sonné...

Pascale COURT, Adjointe au Maire déléguée au Pôle Jeunesse

Après 40 ans d'Éducation nationale et 3 ans à la tête de l'école
élémentaire Georges Brassens
de Grans, Jacques Betti tire sa
révérence professionnelle.

Sincérité, convivialité et gentillesse résument parfaitement les relations entretenues avec l'ensemble des collègues, les élus, le personnel communal, les parents et les élèves de l'école Georges Brassens. « *Merci à tous de m'avoir "offert" une si belle fin de carrière ! Je tiens à rendre hommage à mon assistante Katia Buonaccorsi pour son soutien et son étroite collaboration* ».

L'enseignant reconnaît avoir bénéficié d'un cadre exceptionnel. « *Tout est à disposition pour faire du bon travail* » avait lancé Yves Vidal à son arrivée. M. Betti a marqué son temps. Il est à l'initiative du renouveau de la bibliothèque de l'école ou encore des deux services de récréation. « *Pour améliorer la sécurité des enfants au sein de l'établissement, la récréation se déroule en deux temps : les CP / CE1, puis les plus grands après* », explique l'enseignant. Des projets pédagogiques en orthographe et expression écrite avec notamment l'écriture de contes sont issus de son travail, établis en concertation avec l'équipe enseignante. Les spectacles de fin d'année ont pris une autre dimension. Des thèmes différents chaque fois, sur fond musical, en rythme et en couleurs. Une chorale est née, sur le modèle réussi de l'école maternelle. De belles actions, menées de main de maître avec, au bout, le plaisir d'avoir fait des rencontres inoubliables.

De toutes ces années scolaires, Jacques garde en mémoire, outre sa fonction de directeur, son rôle d'enseignant. « *Je quitte avec beaucoup de regrets mes collègues et amis* », conclut Jacques.

Plus de 1 000 écolières et écoliers peuvent s'enorgueillir de l'avoir eu pour maître. ■

Les vacances d'été n'auront sûrement pas eu la même saveur... Le cœur serré, M. Betti a refermé la porte de sa classe pour la dernière fois en tant qu'instituteur. Il laisse derrière lui sa passion de l'enseignement, son dévouement pour ses élèves, son engagement avec ses collaborateurs et sa gentillesse envers l'ensemble des Gransois.

Diplômé de l'École Normale en 1973, il obtient son 1^{er} poste dans les Quartiers Nord de Marseille. Il enseigne ensuite pendant près de 30 ans dans les écoles istréennes avant de gagner Grans en 2010.

« *Je garde un merveilleux souvenir de mes années gransoises* », lance le Directeur.

Les infos de rentrée
du Service municipal
Enfance
& Jeunesse

Attention !!!

Nous vous rappelons que les horaires scolaires et périscolaires changent à compter de cette rentrée. Dès le 3 septembre, les écoles ouvriront leurs portes à 13h20/13h30 et fermeront à 16h30. Par conséquent, les horaires du périscolaire sont modifiés. Il fonctionne de 16h30 à 17h30 pour la 1^{ère} heure et de 17h30 à 18h30 pour la 2^{ème} heure.

Accueil de loisirs

Les inscriptions doivent être effectuées jusqu'au 15 septembre pour les mercredis de septembre à décembre et pour les vacances de Toussaint (du 21 au 31 Octobre 2013).

Inscriptions cantine
& péri-scolaire
pour le mois d'octobre

Les inscriptions se font du 1^{er} au 15 septembre à l'accueil de la mairie ou sur le portail famille <https://grans.accueil-famille.fr>

[//grans.accueil-famille.fr](https://grans.accueil-famille.fr)

Suppression des autorisations
de sortie de territoire pour les
mineurs au 1^{er} janvier 2013

Pour plus d'information contacter :

- <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Famille/Protection-des-personnes>
- <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>

Renseignements : Mairie de Grans, Service Accueil, 04 90 55 99 70

L'État civil

Naissances

- GOBAILLE Camille né le 26 mai à Salon de Provence
- BRU Lisandro né le 03 juin à Aix en Provence
- GARAGNON Sacha né le 19 juin à Salon de Provence
- PELEN Jules né le 08 juillet à Martigues
- BERTHON Louise née le 17 juillet à Mende (Lozère)
- POULIQUEN Noa né le 17 juillet à Marseille 15^e
- LE LETY GIBELLIN Lali née le 19 juillet à Salon de Provence
- DINAR GAWRYSIK Manes né le 30 juillet à Salon de Provence

Mariages

- TORCHIO Arnaud et MEYER Julie le 15 juin
- CARANONI Grégory et SOGORB Sandrine le 22 juin
- LEVY Gérard et MAGNIN Caroline le 29 juin
- D'AMORA Manuel et BOULLE Sarah le 05 juillet
- DUBATH Alexandre et BONNELLY Audrey le 06 juillet
- BOUBIR Nordin et AHRRAM Bouchra le 06 juillet
- VIRGILE Benoit et CAZILHAC Aurélie le 13 juillet
- VERMUSO Jean-Louis et CHOMEL Nathalie le 27 juillet

Décès

- DRIBEL Samir le 03 juin à Grans (26 ans)
- BRIAND Jean le 06 juin à Salon de Provence (94 ans)
- MANISCALCO Epse FORMOSA Elvire le 16 juin à Salon de Provence (84 ans)
- CARVINI Jean le 18 juin à Salon de Provence (81 ans)
- GIL-PEREZ François le 03 juillet à Grans (92 ans)
- BÉVIA Vve PECRIAUX Joséfina le 03 juillet à Grans (92 ans)
- FROMENT Vve DAUPHIN Yvonne le 12 juillet à Salon de Provence (87 ans)
- TOFFANI Marie le 24 juillet à Marseille 9^e (61 ans)

Recensement militaire

Tu as 16 ans en septembre ?
Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de la Mairie, muni(e) de ta carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Spécial emploi



maison de l'emploi
ouest
provence

Maison de l'emploi Ouest-Provence

Boulevard Victor Jauffret (à côté de la Mairie) - 13450 Grans - 04 90 55 10 22

• Numéro Vert "Création d'entreprise", du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h : 0800 300 223



Les news des S.T.

Dans le cadre du nouveau plan de circulation, la municipalité met l'accent sur les modes de déplacements doux et sur la sécurité piétonne. Elle souhaite un partage équitable de l'espace public entre passant et automobiliste.

« Il faut rendre à César ce qui appartient à César » avait lancé Yves Vidal pour dénoncer la présence de nombreux véhicules sur les trottoirs du village. Cet espace, à l'origine

destiné aux piétons était devenu zone de stationnement. « Il faut rétablir l'ordre : rendre les trottoirs aux passants et déplacer le stationnement sur la chaussée afin de sécuriser la circulation de chacun » expliquait le Maire.

Après la création du rond-point des Crozes au début de l'été, c'est au tour de la passerelle d'être modifiée.

Un nouvel accès a été créé, au-dessus du Jardin Marcel Laurens pour permettre un cheminement continu de chaque côté de la route. Poussettes, écoliers, promeneurs n'auront plus à circuler sur la chaussée ! La passerelle a sa jumelle de l'autre côté du Boulevard Victor Jauffret !

Pour se faire, un marché à procédure adaptée a été lancé au printemps. Deux entreprises ont été retenues pour réaliser les travaux. La société Piras de Lançon a eu en charge la création des massifs et la réalisation des fondations par micro pieux. La société TCM de Grans a eu pour mission la conception et la mise en place de la passerelle. Le tout pour un montant hors taxes de 62 103 euros.

La sécurité est renforcée aux abords des écoles et des aires de jeux et la fin du chantier est programmée pour la rentrée. ■

Informations et renseignements : RD19, Route de Lançon 13450 GRANS, 04 90 45 14 60 - e-mail : grans.technique@orange.fr
URGENCE seulement : 06 88 09 58 65 - week-end et jours fériés, 24H/24.

Continuité du service public : les jobs d'été

La saison estivale est souvent synonyme de "grandes vacances". Pour maintenir la continuité du service public durant cette période, la mairie de Grans recrute de nombreux saisonniers. Ils assurent le service pendant la période de congé des agents titulaires. Rencontre avec ces jeunes volontaires.

Le village n'est pas en mode "veille" durant les grandes vacances. Bien au contraire ! Majorité de Gransois, vacanciers d'ici ou d'ailleurs sont présents. Le service public doit être assuré et même en ces mois d'été, les requêtes sont nombreuses !

« 55 jeunes au total ont été recrutés, par contrat de 15 jours essentiellement, ceci afin de satisfaire un maximum de demandes » explique Yves Vidal.

Les dossiers d'emplois saisonniers arrivent en masse au printemps. « Je veille à attribuer les emplois au mieux des qualifications de chacun tout en m'assurant de l'intérêt des postes occupés », conclut le Maire. Nettoyage des rues, entretien et arrosage des massifs fleuris et des espaces verts, tonte des gazons, manutention liées aux manifestations ou aux grands travaux sont autant de missions confiées aux jeunes travailleurs affectés aux Services Techniques. Ménage quotidien, entretien des locaux, service de restauration sont aussi des postes à pouvoir durant les congés. Sans compter les emplois d'animateurs pour l'accueil de loisirs et le local jeunes. De mi-juin à début septembre,

les jeunes recrutés assurent l'interim... et découvrent pour la plupart le monde du travail.



Julien, 18 ans en poste aux Services Techniques :

« Je me souviendrai longtemps de l'été 2013 : j'ai obtenu mon Bac cette année et décroché mon 1^{er} job d'été ! Cet emploi me permet d'appréhender le monde du travail, m'évite de rester "sans rien faire" et soyons honnêtes, finance une partie de ma future voiture ! C'est une chance d'avoir une place de saisonnier à la mairie, je suis heureux d'avoir été sélectionné ! Encadré par les agents des Services Techniques en poste durant l'été, je découvre et assimile les tâches à effectuer. J'aime bien prendre soin des fleurs ! ».

Julien aura peut-être au cours de cette mission trouvé une passion... ■

L'O.P.A.H. intercommunale

Réunion d'information
le jeudi 12 septembre 2013 à 18h, à l'Espace Robert Hossein

Fabienne GRUNINGER, Conseillère municipale déléguée à l'Urbanisme



Les subventions sont attribuées sous conditions et sont destinées à des travaux d'amélioration, de réhabilitation, de sécurisation, d'adaptation ou de valorisation de l'habitat.

Cette opération vise à remettre sur le marché des immeubles vacants et à développer une offre locative à loyer encadré, ainsi qu'à résorber l'habitat vétuste. En améliorant et en adaptant les habitations, cette mesure peut également permettre le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite.

L'O.P.A.H. pour qui ?

- Propriétaires de résidence principale : aide jusqu'à 80% du montant HT des travaux suivant conditions de ressources et l'état du logement,
- Propriétaires bailleurs pour résidence principale : aide jusqu'à 50 % du montant HT des travaux (avec plafond de 700 € / m²) en fonction du montant du loyer et un engagement de location du bien

Cet outil est le votre, n'hésitez pas à l'utiliser !

Aussi, nous vous invitons à participer à la réunion d'information afin de disposer de tous les éléments vous permettant de profiter de cette opportunité.

Votre logement n'est pas situé au sein du périmètre d'intervention de l'O.P.A.H. ? D'autres aides existent, renseignez-vous auprès du Service Politique de l'Habitat de Ouest-Provence, au 04 42 11 28 67 ■

Vous êtes propriétaire d'un logement (occupant ou bailleur), la Ville de Grans, en partenariat avec Ouest-Provence, l'ANAH, le Conseil Régional et le Conseil Général, a mis en œuvre un dispositif vous offrant l'opportunité de bénéficier d'aides, financières et techniques, pour vous accompagner dans l'amélioration de votre logement.

Vous avez la possibilité de rénover votre patrimoine grâce aux aides financières importantes et à l'accompagnement d'une équipe de spécialistes mise à votre disposition gracieusement.

100 printemps pour l'ancien maréchal ferrant

Jean-Baptiste Arnaud dit "Titin" vient de fêter sa centième année, entouré de sa fille, ses petits et arrière petits-enfants.

Titin a vu le jour le 20 juin 1913 dans une maison de la grand rue, "rue Pasteur" nommée ainsi à l'époque. Il a été maréchal ferrant avant de devenir mécanicien. Il prenait soin de tous les véhicules fonctionnant à foin ou à pétrole !

Célèbre personnage de "Radio passerelle" jusqu'à l'année dernière, Jean Baptiste a cédé sa place, suite à une malheureuse chute lors de la fête votive 2012.

Il prenait plaisir à blaguer et à observer les boulistes. Aujourd'hui, il sort peu mais reçoit souvent de la visite !

Joyeux anniversaire "Titin" et à l'an que vèn eque se slan pas mal sieguen pas mens ! ■



L'élimination des déchets : collecte en baisse pour le tri

Le SAN Ouest-Provence assure pour les 6 communes de son territoire le traitement des ordures ménagères, la collecte sélective en P.A.V, la gestion des déchetteries intercommunales et la gestion des centres de transfert basés sur Grans et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Depuis 2007, l'intercommunalité exerce la compétence de la collecte des déchets. 119 agents œuvrent au service de cette régie desservant en 2013 près de 100 000 habitants.

2012, des chiffres en baisse :

L'heure du bilan a sonné. L'année 2012 n'est pas à noter dans les annales. L'ensemble des collectes est en baisse : le tri affiche - 5,5 % et les déchetteries - 6,58 %. Soit une chute globale par rapport à l'an passé de - 4,58 % sur le territoire Ouest-Provence !

Et les Gransois ne sont pas étrangers à l'affaire... Pour exemple, la collecte du verre est passée de 105,95 tonnes en 2011 à 83,45 tonnes en 2012. Une question se pose : est-ce un changement de consommation ou une baisse de motivation ? En plus, cette collecte est valorisée par une participation à la Ligue contre le cancer... À l'inverse de 2011 où ils se positionnaient "meilleurs élèves", les résidents du village ont perdu les bonnes habitudes et décrochent en 2013 un score de - 14,75 % pour la collecte sélective. Il faut réagir...et vite !

Le SAN poursuit ses efforts dans l'amélioration du traitement et de la collecte des déchets. De nouveaux conteneurs ont été mis en place aux lieux des P.A.V.

L'intercommunalité souhaite sensibiliser la population par des actions "phares" telles que la mise en place de l'activité recyclerie ou encore la cellule "numéro vert", très prisée et sollicitée.

Mobilisons nous !

Trier ses déchets, c'est prendre soin de la planète... ne l'oublions pas ! ■





Restauration municipale...

Un service qui a du goût !

Une dizaine d'agents œuvrent tout au long de l'année pour préparer et servir des repas de qualité. Encadrée par Daniel Lombardi, responsable du service, l'équipe de restauration municipale confectionne chaque semaine plus de 2 000 repas. Tour de table...

L'équipe : Nicole Tricon, Marie Lavall, Guillaume Guinet, Nathalie Kruger, Angela Aubert, Cristina Gonçalves (absente sur la photo) Coleffe Amiot et Daniel Lombardi.



Trois personnes ont en charge la production et la préparation des plats. Quatre agents gèrent les entrées et desserts, la mise en place des tables, le nettoyage quotidien des salles à manger, la vaisselle et l'entretien des locaux. Dès 7h, l'équipe est à pied d'œuvre pour la réception des marchandises. Viennent ensuite la fabrication des repas, le service au self et le grand nettoyage, jusqu'à 15h30, fin de journée bien méritée.

Crèche, cantine scolaire, repas des aînés, partage à domicile occupent le quotidien des masters chefs made in Grans. ■

Cantine scolaire

Du frais, du bio, du bon !

Elle est l'activité principale du service, hors période de vacances. En moyenne, 330 repas par jour sont servis aux enfants des écoles maternelle et élémentaire, auxquels s'ajoutent une vingtaine de repas pour le personnel encadrant, les Atsem et le personnel municipal. Cependant, la quantité n'altère pas la qualité !

« La cantine gransoise est en auto gestion totale », explique Daniel.

Ce fonctionnement permet de servir des repas équilibrés, étudiés et variés.

Une commission "cantine" composée de Pascale Court, adjointe au Maire déléguée à l'Enfance/Jeunesse, Véronique Appolonie, directrice de la crèche, Aurélia Rico, responsable du C.C.A.S, des représentants des parents d'élèves et de Daniel Lombardi, se réunit tous les mois afin de "plancher" sur les menus.

« La municipalité veille à ce que les denrées soient fraîches et autant que possible de saison » explique Pascale Court. « Notre priorité dans ce domaine : servir une alimentation saine et équilibrée aux administrés, à des tarifs adaptés aux ressources des foyers ». Pour transmettre aux enfants des valeurs nutritionnelles, la commission a souhaité intégrer le Bio au menu de la cantine. Céréales, compotes, yaourts seront bientôt uniquement biologiques. Transmettre le goût de saveurs nouvelles fait partie des actions menées par les membres de la commission.

Des repas à thème mensuels permettent de découvrir d'autres plats, d'autres habitudes alimentaires. ■



Le portage à domicile

365 jours par an...

Les estomacs ne partent pas en vacances ! Qu'à cela ne tienne ! La cantine non plus !

Rare commune du secteur à proposer un service annuel non-stop, les repas sont livrés au domicile des bénéficiaires du 1^{er} janvier au 31 décembre, sans exception.

« Ces plateaux-repas sont une aubaine pour les personnes âgées mais aussi pour celles à mobilité réduite », explique le responsable.

« Nous livrons en moyenne 45 plateaux par jour. En plus du confort prêt à réchauffer et livré, ce service permet de maintenir un lien quotidien avec les administrés ».

Cuisinés en liaison froide, les repas n'en demeurent pas moins savoureux et complets : une entrée suivie de la protéine du jour et son accompagnement, un fromage, un dessert sans oublier le morceau de pain frais pour le déjeuner. Un potage, un laitage et un fruit viennent en complément pour le dîner. ■



Des repas pour les tout-petits

Des menus adaptés

Du lundi au vendredi, 50 repas par jour sont cuisinés pour les bébés, les jeunes enfants et le personnel de la crèche collective.

Les menus proposés tiennent compte du jeune âge des consommateurs et sont établis en fonction.

Les repas sont préparés dans un premier temps par le service de restauration. Le personnel de la crèche transforme ensuite les aliments selon les besoins : purée pour les bébés et menus adaptés pour les moyens/grands. ■



Repas des aînés

Le mercredi, ils apprécient !

Chaque mercredi (excepté l'été et les vacances de Noël), les Gransois de plus de 60 ans se retrouvent dans les locaux de la cantine autour d'un repas "gourmand" pour partager un moment convivial.

Une trentaine de Gransois s'inscrivent régulièrement et aiment à déjeuner ensemble.



Les bénéficiaires ont en plus la chance de pouvoir inviter occasionnellement des amis "étrangers" à la commune ! Un avantage appréciable et apprécié ! ■

Des tarifs bas

L'alimentation n'a pas de prix !

Une des priorités du Maire : proposer des repas de qualité à des prix modérés. L'alimentation des Gransois ne connaît pas la crise ! Le nécessaire a néanmoins été fait pour maîtriser les dépenses en la matière.

« Un marché public alimentaire a été constitué », commente le premier magistrat. « Cette procédure vise à mieux gérer le budget alloué à l'alimentation et permet d'obtenir des prix compétitifs ».

Ainsi, la municipalité peut afficher des tarifs bas pour la cantine locale, toujours basés sur les ressources du foyer.

« Le tarif appliqué ne représente, en moyenne, qu'un tiers seulement du coût réel d'un repas », explique Yves Vidal.

« Aucune restriction pour l'accès aux différents services de restauration municipale, les enfants allergiques ont leur place, avec un projet d'accueil personnalisé à la clé ! Je veux une cantine pour tous, sans condition ! ». ■

- Pour la restauration scolaire, le prix du repas varie de 1,33 € à 4,06 €, avec un prix moyen de 2,71 €.
- Le portage à domicile se paie entre 2,80 € et 6,20 €, avec un prix moyen de 4,50 €.
- Les repas du mercredi, destinés aux personnes de plus de 60 ans sont facturés au prix unique de 4,40 € pour les Gransois et 7 € pour les invités extérieurs.



Informations et renseignements : Restaurant municipal, Daniel Lombardi : 04 90 55 999 87

Ça s'est passé à Grans



→ "1^{er} Festival de théâtre amateur" de la Troupe de la Fontaine
salle Gérard Philippe
le 2 juin

← Chorale de l'école maternelle Jacques Prévert
le 7 juin



→ Ferme pédagogique à la crèche "Les Feuillantines"
le 11 juin

← Sécurité routière par la Police municipale
école élémentaire Georges Brassens
le 18 juin



← Réunion publique "Non à la Métropole"
Espace Robert Hossein
le 12 juin



Ça s'est passé à Grans



Fête votive
Parc de la Fontaine Mary-Rose
le 23 juin

Fête votive
Parc de la Fontaine Mary-Rose
le 23 juin



**Spectacle de fin d'année
de l'école élémentaire
Georges Brassens**
le 25 juin



**Kermesse de fin d'année
de l'école maternelle
Jacques Prévert**
le 28 juin

**Fête de fin d'année
de la crèche
"Les Feuillantines"**
le 5 juillet



Fête Nationale
boulevard Victor Jauffret
le 13 juillet

Ça s'est passé à Grans



4^{ème} Festival des Fontaines
"l'équipe du festival"
parc de la Fontaine Mary-Rose
le 4 août



4^{ème} Festival des Fontaines
"inauguration
avec Mauro Volpini"
parc de la Fontaine Mary-Rose
le 3 août

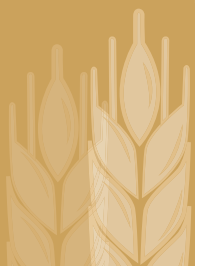
Les travaux
à la salle Gérard Philippe
le 9 août

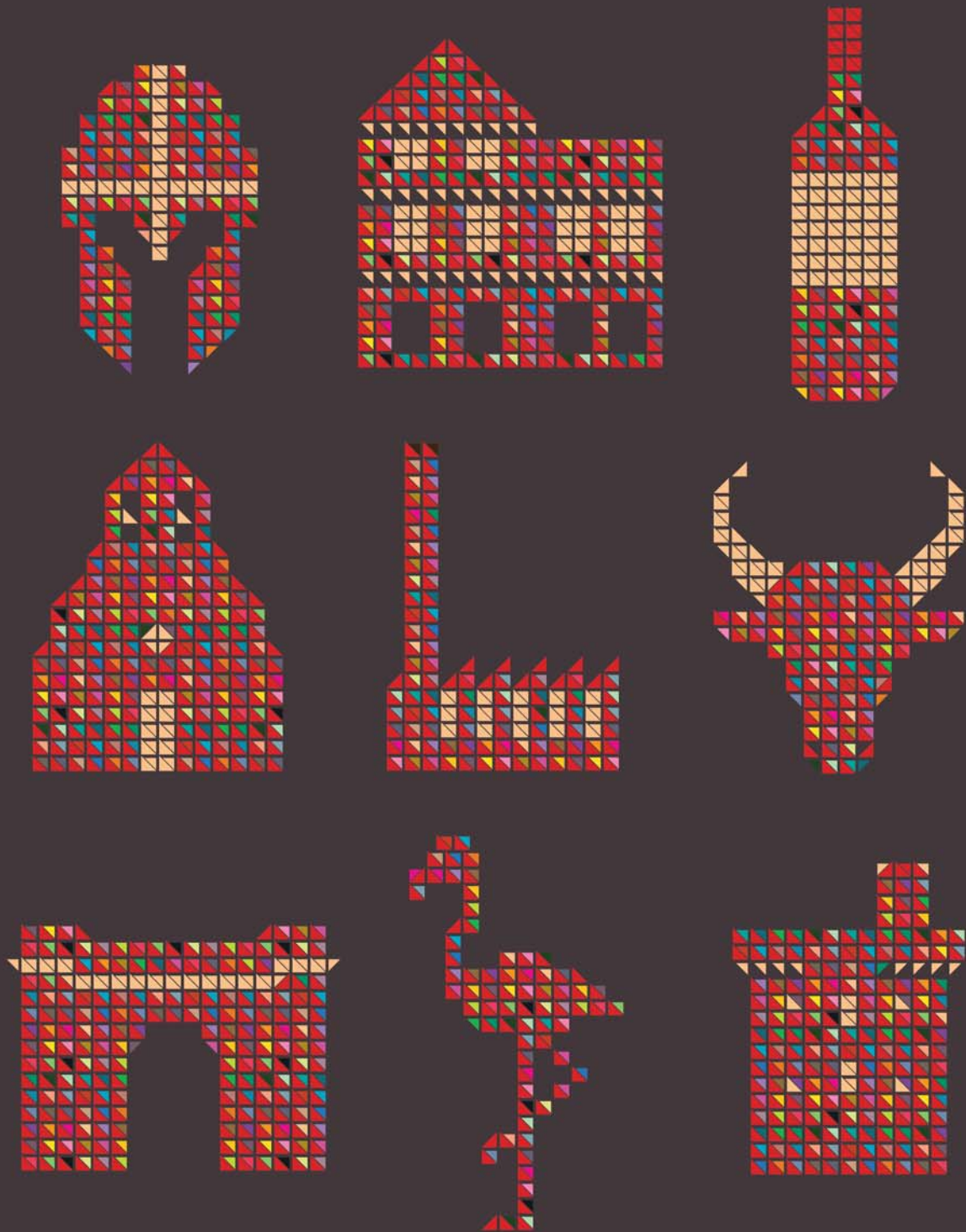


Cinéma en plein air
"Intouchables"
pinède du Vallon
le 9 août



Procession à la chapelle
de la Mère-de-Dieu
rue Aristide Briand
le 14 août





LES JOURNÉES
INTERCOMMUNALES
DU PATRIMOINE ▼

14 & 15
SEPTEMBRE
2013

Cornillon-Confoux • Fos-sur-Mer • Grans • Istres • Miramas • Port-Saint-Louis-du-Rhône

www.ouestprovence.fr

Nos sportifs à l'honneur

Béatrice & Michel Casavecchia

Garagiste de profession, Michel Casavecchia a la passion des sports mécaniques et plus précisément du rallye.

Depuis 2 ans, ce Gransois participe à des courses automobiles comme le raid au Maroc ou le rallye des pionniers en France.



Au printemps, il était au départ de la 5^{ème} édition du raid Babyboomer's, organisé par Yann Duffilot, ancien pilote du mythique Paris / Dakar.

« Avec mon épouse au poste de co-pilote, nous avons parcouru 2 200 km à travers le Maroc, dont 1 000 km de pistes », explique le pilote.

Pas de classement ni chrono pour cette compétition... mais un objectif : ne pas se perdre en plein désert ! Mission accomplie pour Michel et Béatrice, ravis de cette aventure au volant de la célèbre et historique R20, réplique Dakar.

Pour la rentrée, Michel s'associe cette fois à Gil Schollaert pour le rallye des pionniers. Ensemble, ils vont rouler à travers pistes, chemins, bois et sous-bois de Paris au sud de la France. Les co-équipiers devront parcourir plus de 1 000 km en une semaine avec cette fois-ci un classement à la clé parmi d'anciens pilotes du "Dakar".

Encore une belle expérience à vivre, empreint d'adrénaline. Pas de championnat pour cette discipline... juste le prestige de participer à des rallyes hors du commun au volant de véhicules historiques. ■

5 podiums pour le horse-ball gransois

Les Cavaliers de la Forge ont porté haut les couleurs gransoises : les 7 équipes qualifiées pour les finales nationales rapportent 5 médailles !



et Marianne Chirol, coachées par Jean-Marc Toussaint du centre équestre de Beaumecouplier.

L'équipe mixte, médaille d'argent Critérium 2, frôle l'or en perdant la finale d'un petit but contre le Havre ! Mais la déception est vite estompée lors des finales nationales du Grand Tournoi à Lamotte Beuvron. Les Gransois affichent un palmarès impressionnant : médaille d'argent pour les "Tamalou", les Minimes et les Benjamins.

Saluons la sélection de Victor Toussaint et sa ponette Nouméa Coupier en équipe de France Jeune et notons la belle prestation des poussins et cadets, 6^{èmes} au classement du tournoi.

Un vivier de jeunes joueurs assure la pérennité du club grâce à l'investissement des membres, joueurs, parents et supporters et avec le soutien de la mairie de Grans. ■

Deux victoires pour se qualifier, une finale haletante contre l'équipe de Bellegarde... et les joueuses des Cavaliers de la Forge remportent l'or avec le titre de championnes de France ! Cette nouvelle formation rassemble joueuses d'expérience et jeunes recrues : Vanessa Maraninchi, Manue Vigier, Aurélie Clauzier, Nathalie Blanc, Sophie Gambardella

Robert Gruninger

En juin... 3 médailles d'or pour 1 seul homme !!!

Son parcours sportif est étonnant. Robert Gruninger est passionné de sport (volley-ball, aviron, tennis) depuis son plus jeune âge. Ski de fond et course à pied sont aujourd'hui ses domaines de prédilection. À 77 ans, il aime encore la compétition, surtout pour le plaisir de la convivialité sportive chez les amateurs.

« En 2012, je totalise 55 courses à pied pour 630 km et cette année, déjà 29 courses pour 330 km ».

Robert présente un palmarès 2013 en or ! 2 fois vice-champion de France en ski, triple champion de France en 400 m et 5 000 m sur piste ainsi qu'au kilomètre vertical. En février, il participe aux championnats du monde de ski de fond en Italie et se classe parmi les 25 meilleurs



mondiaux dans sa catégorie d'âge. Côté courses à pied, Robert réalise une très belle performance au kilomètre vertical de Saint-Martin en Vesubie. « Je termine 1^{er} de ma catégorie en 1h29. Cette course est spectaculaire : 1 150 m de dénivelé sur 4,4 km ! ». Ce sportif gransois est également qualifié pour les championnats de France de semi-marathon à Belfort et de marathon à Toulouse cet automne.

Un grand bravo pour ses performances d'arrière grand-père ! ■



Ronan Le Ligeour

Record de France en aviron indoor.

Plusieurs athlètes issus des personnels pénitentiaires et d'autres horizons ont concouru lors du 4^{ème} challenge indoor rowing. L'objectif était de battre des chronos mondiaux et français.

Le Gransois Ronan Le Ligeour a établi un record de France sur le 100 km solo, dans la catégorie 50 / 59 ans en 8h57mn.

Belle performance, Ronan est le 1^{er} à remporter ce titre en France ! ■

La F.C.P.E.

Parmi les nombreuses actions menées par l'association de parents d'élèves F.C.P.E. de Grans en 2012 / 2013, la tombola du mois de mai a été un véritable succès.

L'engagement des enfants, des parents et des enseignants a permis de recueillir 3 957 euros de bénéfices ! Ceux-ci ont été intégralement donnés aux deux écoles pour offrir des livres et enrichir le fonds fiction (*romans, bandes dessinées*) et documentaire (*imageries*) ainsi que des instruments de musique pour l'école maternelle.

Nous remercions une fois encore tous les enfants et parents pour leur participation.

Nous invitons tous les parents désireux de poursuivre avec nous ces projets éducatifs, solidaires et chaleureux à nous rejoindre ! ■



Informations et renseignements : fcpegrans@hotmail.fr

Le Tennis Club

Le Tournoi open de Tennis 2013 de Grans... "Une grande réussite" !!!

Le tournoi organisé par le Tennis Club de Grans du 6 avril au 20 mai, sur les courts du quartier Montauban a connu un réel succès. 182 compétiteurs venus des clubs de la région nous ont fait l'amitié de répondre présents à cette manifestation. À ce nombre s'ajoutent les 49 adhérents du club de Grans, soit au total un tableau de 231 participants (48 de plus par rapport à l'année dernière).

Remercions notre juge arbitre officiel, Jacques Gruninger, chef d'orchestre de ce tournoi. Saluons également les membres du Comité directeur et notre secrétaire Sandie Kenzey pour les permanences assurées tout au long du tournoi avec entrain et bonne humeur. Cela explique très certainement l'engouement de cette manifestation.

Côté sportif, une grande satisfaction pour notre club puisque la finale des 4^{ème} série Dames opposait 2 Gransoises, Olivia Ladwig et Suzanne Jean, la jeunesse l'emporta sur l'expérience.

En finale 4^{ème} série Messieurs, Samuel Lefebvre (TC Port de Bouc) l'emporte sur Jeremy Gavard (TC Berre l'Étang). En finale 2^{ème} série Dames, Clara Traverso classée 15 (Tennis parc Arlésien) l'emporte sur Alicia Famechon classée 5/6 (Istres Sport). En finale 2^{ème} série Messieurs, Patrick Roche classé 5/6 (TC Marignane) l'emporte sur Julien Bourrée classé 5/6 (TC Ventabren).

Un prix spécial du meilleur parcours tous joueurs confondus a été décerné à Sébastien Lapi classé 15/5 du TC Grans. Il a comptabilisé 7 victoires sur ce tournoi. Toutes nos félicitations à ce "jeune" joueur plein de promesses.

Quelques dates à retenir pour la rentrée du TC Grans :

- 7 septembre 2013
Forum des associations à Grans,
- 14 septembre 2013
Assemblée Générale Ordinaire du TC Grans à 18h au club-house.

Patrick Lepage,
Président du Tennis Club de Grans ■



Informations et renseignements : Club House du quartier Montauban, Chemin des bergers, 04 90 55 84 27 ou 06 26 09 93 62, tennisgrans@wanadoo.fr, www.club.ffr.fr/tennis.gran

Grans XIII "Les Piranhas"

Et oui, déjà la fin des vacances... Envie de rechauffer les crampons ou de reprendre une activité sportive pour cette nouvelle rentrée ? Alors, rejoignez vite "Les vieux Piranhas" !!!

Finaliste lors du dernier tournoi du comité des Bouches-du-Rhône, notre équipe loisirs mixte de rugby à XIII à toucher (*sans plaquage*) se retrouve tous les vendredis soir à partir de 19h au stade Mary-Rose.

Venez-vous aussi évacuer le stress de la semaine dans une ambiance conviviale.



Agenda du club :
04/09 : reprise de l'entraînement des "jeunes" Piranhas (14h / 16h30)
07/09 : Forum des associations
21/09 : Tournoi loisirs à Salon-de-Provence
28/09 : Tournoi National des Jeunes en Avignon

Treiz'amicalement ■

Informations et renseignements :
Olivier Muria, 06 28 13 03 39
<http://www.rugbygrans13.org>

L'A.I.P.E.G.

Bonne rentrée à tous !

L'association défend les droits des enfants à l'école. Nous agissons pour leur bien être et leur épanouissement durant leur vie scolaire :

- Participation aux conseils d'école et à la commission "cantine".
- Relais entre les parents, les enseignants, les directeurs et les services de la Mairie.

Ensemble faisons que l'année scolaire soit sereine et constructive. Nous vous donnons rendez-vous sur le parvis des écoles le 3 septembre et au Forum des associations le 7 septembre.

À très bientôt, toute l'équipe de l'A.I.P.E.G. ■

Informations et renseignements :
aipeg.grans@yahoo.fr

expressionlibre

Majorité,
Grans à vivre... ensemble

Et si on parlait du 9 mars 2014...

Beaucoup d'entre vous l'ignorent, mais les 9 et 16 mars 2014 vous allez pouvoir renouveler votre Conseil municipal.

Vous pensez à juste titre : « *Cela est encore loin, pourquoi commencer à nous en parler ?* ».

Si en tant qu'électeur vous n'aurez qu'à vous mobiliser à ces dates, le travail de préparation des programmes et des listes pour les candidats a déjà commencé. En plus, en tant que liste sortante, nous nous devons de présenter notre bilan. La loi nous permet de le faire dans le cadre des informations municipales, mais nous ne le ferons pas à ce titre.

Nous préférons le faire dans le cadre de l'association structurant notre majorité "Grans à vivre... ensemble". Notre association financera ce bulletin et le distribuera.

Ce sera notre premier acte de campagne pour 2014.

Nous vous donnons le planning élaboré pour les 6 mois à venir. Depuis cet été, notre équipe travaille sur le bilan, rappel de nos promesses et de nos réalisations, les plus et les moins. Le bulletin de 12 pages, format journal, sera prêt et distribué début novembre.

Dans le même temps, le maire et les élus se représentant commencent à prendre des contacts pour constituer la future liste. Certains viennent même proposer leur service pour le bien du village. La liste sera composée pour moitié de nouveaux. Elle sera présentée en réunion publique fin janvier.

Un nouveau programme pour 2014 / 2020 se prépare. Il devra tenir compte de la nouvelle donne imposée par la Métropole marseillaise : des restrictions budgétaires, des transferts de compétence, etc, même si notre combat pour faire annuler cette loi faite pour combler le déficit de Marseille continue.

C'est un sujet capital. Tous les futurs candidats devront préciser leur position pour l'avenir.

Notre nouveau programme sera présenté en réunion publique et distribué vers la mi février.

Vous le voyez, il reste beaucoup de travail aux futurs candidats.

Mais, dès à présent, la future liste "Grans à vivre... ensemble", conduite par Yves Vidal a besoin de votre soutien. Pour nous rejoindre, retrouvez nous sur la page facebook "Yves Vidal Maire" et adhérez à notre comité de soutien.

N'hésitez pas à nous laisser vos messages par mail "grans.a.vivre.ensemble@gmail.com" et continuez à échanger avec nous.

**Nous avons besoin de vous !
Nous comptons sur vous !**

Opposition, Patrick Reboul, Conseiller municipal non inscrit

Dernièrement, les députés ont voté la métropole Aix-Marseille-Provence. On peut être déçu et en colère... cette configuration métropolitaine est inévitable. La naissance de cette métropole est prévue en janvier 2016. La loi a fixé les conditions. Il reste deux ans pour apporter les précisions. Maintenant le développement de Marseille doit profiter à tous les acteurs de la métropole avec l'engagement de l'état. Pour cela, Grans doit participer pleinement à la construction des projets, afin d'avoir l'assurance que la fiscalité ne serait pas bousculée.

Opposition, Sandrine Martinez, Conseillère municipale non inscrite

Opposition, Démocratie gransoise

« **Sachons dans notre village savoir raison garder et faire honneur à la Démocratie** » (cf majorité Expression Libre mai 2013). Nous voilà à la rentrée pour émettre le vœu que cette majorité l'applique en cessant de nous malmenier dès que nous faisons une lecture du budget ou d'un projet qui lui déplaît, cesse d'écrire que nous sommes alors « *dans l'incompétence, l'ignorance, la Malhonnêteté intellectuelle* ».

Et, dans cette prolongation d'idée de la Démocratie, que dire, dans cette page d'Expression Libre, que dire de cet espace laissé vacant depuis plusieurs années pour la conseillère municipale non inscrite, dont chacun sait qu'elle n'est pas présente et n'écrira rien ? Vous êtes nombreux à nous interroger sur ce point, vous étonnant que nous ne puissions avoir plus d'espace pour nous exprimer.

Nous le confirmons : nous sommes d'accord, faisons honneur à la Démocratie pour tous.

Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 - Article 9 - Après l'article L. 2121-27 du code général des collectivités territoriales, il est inséré un article L. 2121-27-1 ainsi rédigé : Art. L. 2121-27-1. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité muni-

cipale. Par ailleurs, le Tribunal Administratif de Dijon, dans un arrêt du 27 été 2003, a élargi ces dispositions aux groupes de la majorité municipale en prévoyant que les espaces respectifs accordés puissent être proportionnels à leur représentation au conseil municipal. Les modalités d'application de ces dispositions sont définies par le règlement intérieur (Article 22 : ... Chaque groupe politique ou conseiller municipal non inscrit y dispose d'un espace proportionnel à leur (sa)

représentation...). C'est dans ce cadre que les groupes constitués ou conseillers municipaux non affiliés s'expriment chaque mois dans «Un mois à Grans» afin d'informer les citoyens de leurs positions politiques. (L'exercice du droit d'expression libre... doit répondre dans le cadre légal à une certaine éthique).

à retrouver sur
www.grans.frLes **loupiotes** de la ville

VENDREDI 20 SEPTEMBRE - 20H30

MIME

Durée 1h15

Cie Le Toucanlouche - De et avec Antoine Guiraud et Kamel Isker

Tarif C NN : Plein tarif 10 €, Tarif réduit 9 €, Tarif Jeune - de 26 ans 6 €

SCENES & CINES
OUEST PROVENCE**R**etenez bien ces prénoms : "Kmel" et "Toine", vous ne les oublierez plus !

« On dit qu'il ne fait pas bon vivre dans la rue. Que le monde n'offre pas de place aux rêveurs... »

Ces deux mimes ont l'âme naïve de Charlot, la folie burlesque de Buster Keaton. S'exprimant dans une langue inconnue qui ne laisse distinguer que leurs prénoms, nos deux personnages transforment la scène en un grand terrain de jeu.

À la croisée des espoirs, ils rêvent de partir.

Deux personnages, deux chapeaux, quelques notes de musique pour un voyage où le corps n'en fait qu'à sa tête. ■

► Réservez dès maintenant au 04 90 55 71 53 ou sur www.scenesetcines.frCiné **Goutters** SCENES & CINES
OUEST PROVENCE

Mon voisin Totoro

MERCREDI 25 SEPTEMBRE - 14H30

de Hayao Miyazaki

Deux petites filles viennent s'installer avec leur père dans une grande maison à la campagne afin de se rapprocher de l'hôpital où séjourne leur mère. Elles vont découvrir l'existence de créatures merveilleuses, mais très discrètes, les totoros.

Le totoro est une créature rare et fascinante, un esprit de la forêt. Il se nourrit de glands et de noix. Il dort le jour, mais les nuits de pleine lune, il aime jouer avec des ocarinas magiques...



Médiathèque intercommunale

Tél. : 04 90 55 85 69

www.mediathequeouestprovence.fr

► MERCREDI 11 SEPTEMBRE - 15H

Les rendez-vous du mercredi
"À ma médiathèque..."
tout public - entrée libre

► MERCREDI 18 SEPTEMBRE - 10H

Atelier Internet Enfants
Communiquer sans danger
de 7 à 11 ans
sur inscription au Pôle Jeunesse

► MERCREDI 25 SEPTEMBRE - 10H

Atelier Internet Enfants
Google et cie
de 7 à 11 ans
sur inscription au Pôle Jeunesse

Et si

GRANS
m'était
conté... en 2013

► Jeudi 26 septembre

Conférence monographique par Catherine Soria
Directrice artistique de la Pop'art**Germaine RICHIER**
Sculptrice (1902- 1959)

« Plus je vais, plus je suis certaine que seul l'humain compte. » déclare-t-elle.

Le corps humain reste l'élément majeur de référence de Germaine Richier, l'une des rares femmes sculpteurs ayant accédé à la notoriété mondiale. Elle restait très attachée à la Provence, sans doute parce qu'elle est née à Grans où elle a vécu ses premières années, puis elle a fait ses études aux Beaux Arts de Montpellier. Primée de multiples fois, élève de Bourdelle, elle a dépassé l'académisme et a été à l'origine d'une grande créativité : Une rétrospective à la fondation Maeght en 1996 avait réuni plus de 120 œuvres provenant de musées internationaux. On pouvait apprécier la force de son imagination avec d'une part l'association de structures, d'armatures apparentes, de fils, et, d'autre part l'introduction de couleurs dans le métal. Nous vous invitons à mieux connaître cette femme que l'on pourrait qualifier de sculpteur humaniste et qui a marqué de son nom et de son empreinte l'art contemporain.

19 heures - Salle Rose SCELLE - Conférence suivie d'un apéritif





Anciens combattants : l'association recrute !

Grâce aux nombreuses actions d'associations d'anciens combattants, la mémoire de nos disparus perdurent. Leur vie, leurs luttes, leurs victoires font partie de notre "patrimoine".

L'Amicale de Grans n'échappe pas à cette règle. Sous l'impulsion de son président Pierre Ritter, les bénévoles de l'association multiplient les rencontres et activités tout au long de l'année. Ainsi, ils contribuent à informer les nouvelles générations et perpétuent l'histoire de nos aînés.

« Nous accueillons toujours avec grand plaisir les nouveaux membres », lance le président.

Forte de ses soixante adhérents, l'association n'entend pas s'endormir sur ses lauriers !

« Une participation symbolique de 20 euros par an est demandée ; elle donne accès à l'ensemble des activités et contribue au soutien des actions de l'Amicale », explique Pierre.

L'appel est donc lancé. Les sympathisants sont attendus nombreux pour renforcer les rangs et maintenir encore longtemps la mémoire de nos aîeux. ■



Informations et renseignements :

Pierre RITTER : 04 90 55 94 49, Louis VERMUSO : 04 90 55 91 21

La Société de Chasse

la Société de Chasse de Grans est prête pour la campagne...



Les bénévoles de la Société de Chasse de Grans n'ont pas dérogé à leurs habitudes.

Comme les années précédentes, ils ont effectué les travaux nécessaires à la préservation du capital gibier sur le territoire de la commune de Grans. Les actions sont multiples :

- L'aménagement du territoire avec le défrichage de nouvelles parcelles à cultiver, la culture cynégétique sur près de 20 hectares, le remplissage et le réapprovisionnement des 70 cuves et des 85 agrainoirs installés sur le territoire.
- Les lâchers de gibier de reproduction de janvier à juillet, soit 250 lapins, 60 faisans, 13 couples de perdreaux, et des lâchers de repeuplement de 110 faisans et 330 perdreaux.
- Le piégeage est une mesure prioritaire pour réguler le nombre des

prédateurs. Pour cela, 3 piégeurs ont été formés à cet exercice.

● Le gardiennage par 2 gardes assermentés par les autorités compétentes surveillant et contrôlant d'éventuels contrevenants (*braconnage, chiens en divagation, etc.*).

Merci au travail de tous ces bénévoles. Ils permettent aux 143 chasseurs de la Société d'exercer leur passion commune.

Dimanche 8 septembre 2013, ouverture de la chasse en colline.

Messieurs et Mesdames les chasseurs soyez prudents et vigilants.

le Président, Daniel BERNARD ■

Informations et renseignements : 06 67 75 32 22, daniel.bernard@orange.fr

AGENDA

05 Permanence Urbanisme sur rdv de 10h à 12h, en Mairie
04 90 55 99 74

07 Forum des associations de 10h à 18h, cours Camille Pelletan

07 Vide-grenier "Spécial jeunes" de 10h à 18h, boulevard Victor Jauffret

12 Réunion d'information "OPAH" 18h, Espace Robert Hossein

14 Les Journées Intercommunales du Patrimoine à 10h30 et à 15h, rendez-vous au parking du Foirail

19 Permanence Urbanisme sur rdv de 10h à 12h, en Mairie
04 90 55 99 74

20 "Les loupiotes de la ville" 20h30, Espace Robert Hossein

25 Ciné -goûter "Mon voisin Totoro" 14h30, Espace Robert Hossein

26 Conférence monographique "Germaine RICHIER" 19h, salle Rose Scelle

RAPPEL : Toutes les informations à paraître dans "Un Mois à Grans" doivent être transmises à Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie avant le 10 de chaque mois (pour le mois suivant), sur support informatique (clé USB, CD, Internet, ...) et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle. Merci d'avance.